

Plan d'action provisoire de la filière SBIM ULiège - avant accord par les Autorités universitaires et facultaires
Avril 2021

AXE 1: Pilotage du programme de la filière

Objectifs

O 1.1. Mettre à jour les KLO (adéquation avec les exigences des entreprises/stages; Assurer une meilleure coordination entre KLO et EP)
O 1.2. Identifier les KLO qui sont spécifiques aux finalités

O 1.3. Standardiser la structure des EP

O 1.4. Assurer une meilleure coordination collège/conseil
O 1.5. Assurer une dynamique constante du programme

O 1.6 Optimiser l'exploitation de l'outil Evalens
 - Pour les étudiants
 - Pour les enseignants
 - Pour les responsables de la filière

Actions Envisagées

A1.1 & A1.2. Organiser une journée pédagogique/an pour les enseignants de Bacheliers et une autre pour ceux de Masters. Celles-ci auraient lieu juste avant la rentrée académique de septembre. Programme : réflexion sur et mise à jour des KLOs, réflexion sur le programme (voir O 1.5). Renforcer les cours plus spécifiquement axés sur la transmission des compétences.

A1.3: Collaborer avec la Cellule qualité mise en place par La Faculté de Médecine dont la fonction sera d'harmoniser la structure des EP au sein de sa Faculté
A1.3 Sensibiliser les enseignants quant à l'importance des engagements pédagogiques : organiser une journée pédagogique à ce sujet, en collaboration avec l'IFRES.

A1.4 Mettre sur pied un comité de pilotage permanent comprenant le président du CE, la présidente du Collège des enseignants, la coordinatrice du bureau pédagogique et la responsable des stages en entreprises; Ces 4 personnes étant présentes à la fois aux Conseils et aux réunions du Collège des enseignants.

A1.6. Rendre les évaluations accessibles aux responsables de la filière*, ceci afin de mieux communiquer les résultats des évaluations aux enseignants et aux étudiants notamment pour donner un retour sur les actions qui seront menées pour remédier aux problèmes soulevés.
 *Sous réserve d'un accord des Autorités universitaires et des membres du CE.

A1.1. & A1.2 Améliorer la PRISE en COMPTE des KLO :
 Mises à jour en fonction des exigences du monde professionnel et des attentes du secteur
 Les rendre spécifiques aux finalités

A1.5 Le CE pourrait consacrer une réunion annuelle (journée pédagogique) à une réflexion sur le programme, à adapter selon les thématiques de recherches émergentes.
 Dans ce cadre, un coordinateur par année d'études voire par cycle sera désigné dont les fonctions seront :

- consultation des étudiants délégués
- consultation des enseignants pour l'année dont il est coordinateur
- assurer l'intégration des KLO dans les EP.

A1.6. Sensibiliser les enseignants à la possibilité qui leur est offerte d'adapter le questionnaire d'évaluation par les étudiants, pour y ajouter des questions propres à leurs enseignements

A1.1 & A1.2. Proposer des grilles d'évaluation (mémoires, stages, TP) intégrant les KLO

A1.5 Réaliser un cadastre des modalités et des méthodes pédagogiques utilisées permettant de suivre, de façon régulière, les actions pédagogiques mises en place par les enseignants dans le cadre de leurs cours

A1.6 Inciter les enseignants à encourager la participation des étudiants **ET** Sensibiliser les étudiants à l'importance de leur participation

		A1.5 Communiquer au CE le plan stratégique du département et inviter les enseignants à participer à sa mise en œuvre; organiser des groupes de travail	
<p>Meilleure compréhension et utilisation des KLO par les enseignants, avec application dans leurs enseignements respectifs</p> <p>Avoir défini les KLO des finalités spécialisées</p> <p>Clarification des objectifs des cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour une meilleure préparation des étudiants aux évaluations - pour une meilleure prise de connaissance des compétences à acquérir au sein de chaque cours en lien avec le référentiel de compétence globale 	<p>Meilleure adhésion du personnel enseignant aux EP</p> <p>Amélioration de la prise de connaissance du contenu des EP par les étudiants</p>	<p>Amélioration de la visibilité horizontale et verticale des programmes</p> <p>Disposer d'un répertoire des pratiques pédagogiques utilisées par les enseignants de la filière et les partager</p> <p>Meilleure prise en compte du plan stratégique facultaire dans les différents organes décisionnels de la filière</p> <p>Révision et mise à jour continue des programmes</p>	<p>Fournir un feed-back à tous les enseignants (y compris pour ceux concernés par un faible taux de participation)</p> <p>Informers les étudiants sur les actions mises en place</p> <p>Augmentation du taux de réponse</p>
<p>Coordinateurs finalités masters, IFRES, Cellule qualité facultaire (réfèrente facultaire), coordinatrice pédagogique, Coordinateurs mémoires et stages, Enseignants, Présidents de jury de délibérations</p>	<p>Corps enseignant Président du CE Président du Collège des enseignants</p>	<p>Président du conseil des études, Président du collège des enseignants, Coordinateur pédagogique, Coordinateur stage</p>	<p>Enseignants, étudiants-délégués, Présidents Conseil des études, Président du Collège enseignants, Réfèrente facultaire</p>
+++	+++	++	++

AXE 2: Organisation du programme de la filière

Objectifs	<p>O 2.1. Renforcer et adapter l'offre pédagogique</p>	<p>O 2.2. Adapter le programme au système d'accumulation de crédits</p> <p>O2.3 : Palier les biais induits par le décret Paysage (lien avec O3.3)</p>	<p>O 2.4. Augmenter l'encadrement ET les ressources nécessaires suite à l'augmentation du nombre d'étudiants dans la filière</p>
Actions envisagées	<p>A 2.1 Désigner le coordinateur/année/cycle pour assurer une vision transversale et veiller à la bonne articulation entre les enseignements et à l'adéquation entre crédits et charge de travail</p> <p>A 2.1 Motiver/inciter les étudiants à réaliser leur stage professionnalisant en entreprise.</p> <p>A2.1. Renforcer l'intervention d'experts du milieu professionnel dès le master 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - offrir des mises en pratiques multidisciplinaires et/ou multi professionnelles en lien avec (ou dans) les milieux socioprofessionnels visés par les finalités du master. - organiser des séminaires sous forme de « midis- entreprises » <p>A2.1 Introduire un cours de bio-informatique à partir du bloc 2 (année 2022-23) pour répondre aux besoins des entreprises ainsi que pour former les étudiants aux outils bio-informatiques liés à leur recherche</p> <p>A2.1 Collecter davantage d'informations sur le devenir des diplômés de la filière et leur intégration dans le monde professionnel dans le but :</p>	<p>A2.2. Réévaluer les co- et pré-requis en organisant de façon plus régulière des « focus group » avec les étudiants afin de récolter leur avis. Mettre en place un groupe de travail coordonné par les coordinateurs d'année et cycles</p> <p>A2.2. Proposer aux étudiants une méthode d'autoévaluation leur permettant d'évaluer leur progression et compétences acquises (voir axe 3, A3.3)</p> <p>A2.3 Réaliser une enquête auprès des étudiants concernant la charge de travail par rapport au crédit (aide de l'IFRES pour rédiger le questionnaire)</p> <p>A2.3 Mettre au point une méthode standardisée permettant de vérifier la cohérence entre le nombre d'ECTS affectés à un enseignement et la charge de travail effective générée par cet enseignement (en collaboration avec la cellule qualité de la faculté de médecine et la CPFE)</p>	<p>A2.4. Sensibiliser les Autorités aux problèmes rencontrés, liés au manque de personnel académique, au manque de personnel encadrant et au manque de locaux disponibles pour les séances de travaux pratiques.</p> <p>A2.4. Valoriser l'intervention dans certains enseignements d'experts (interne ou externe) non titulaire de missions d'enseignement</p> <p>A2.4. Analyser les charges afin d'établir un cadastre</p> <p>A2.4 Promouvoir, là où c'est possible, une gestion centralisée des assistants et techniciens.</p> <p>A2.4. Mettre en place un dispositif d'accueil et d'intégration des intervenants extérieurs</p>

<ul style="list-style-type: none"> - D'informer nos étudiants sur la diversité des offres professionnelles - De prouver que nos étudiants possèdent la formation et les compétences requises pour être reconnus comme professionnels de la santé ». 		
<p>Offre aux étudiants SBIM d'un programme davantage professionnalisant</p> <p>Ouverture des étudiants au milieu professionnel extérieur à l'université</p> <p>Amélioration de la visibilité sur le devenir professionnel de nos diplômés</p> <p>Reconnaissance du diplôme de master en sciences biomédicales dans la liste officielle des professionnels de la santé</p>	<p>Amélioration de l'articulation entre les cours</p> <p>Meilleur équilibre de la charge de travail par année d'études.</p> <p>Systématisation du calcul des crédits</p> <p>Sensibilisation des étudiants à l'importance des prérequis et co-requis</p>	<p>Optimisation de la gestion des ressources humaines et matérielles</p> <p>Optimisation des prises de décision en tenant compte des ressources disponibles</p> <p>Fidélisation des intervenants et experts internes/externes</p>
<p>Coordinateur d'année, Coordinateurs de cycle, Conseil des études, Coordinateur Stage, Recteur, Doyen</p>	<p>Coordinateurs d'année, Coordinateurs de cycle, Cellule qualité facultaire, IFRES</p>	<p>Bureau Facultaire, les Départements, CE</p>
<p>+++</p>	<p>+</p>	<p>++</p>

AXE 3: Vie étudiante

Objectifs

O 3.1. Améliorer la participation des étudiants à la gouvernance et à la vie de la filière

O 3.2. Favoriser la mobilité OUT

O 3.3 Améliorer la communication autour des KLO afin d'aider les étudiants à se positionner dans les compétences acquises au fur et à mesure de leur progression dans les études (lien avec O2.2 et O2.3)

O 3.4. Améliorer l'identité SBIM

Actions envisagées

A3.1 Inviter les délégués à prendre la parole en début de CE et leur permettre de rédiger/corriger le PV relatif aux points les concernant

A3.1 Renforcer la communication relative au suivi des demandes des étudiants au sein du CE

A3.1. Inviter les délégués aux journées pédagogiques (voir A 1.1)

A 3.1 Sensibiliser les étudiants à participer au programme de parrainage des étudiants de bloc 1 SBIM.

A3.1 Sensibiliser les présidents du CE quant au rôle fondamental joué par le CE sur le

A 3.2. Inciter les étudiants à partir à l'étranger durant leur cursus :

- Organiser 1x/an une séance informations (début février) pour expliquer les modalités pratiques (notamment la numérisation du système pour faciliter les aspects administratifs) témoignage d'un Erasmus.
- Consolider les partenariats internationaux existants et augmenter l'offre des nouvelles destinations
- Définir et faire connaître le positionnement de nos Masters à l'étranger
- Motiver davantage les enseignants à utiliser l'anglais dans leurs cours
- Interroger les étudiants de M2 sur les raisons les ayant conduits à partir ou non en Erasmus.

A 3.2. Proposer aux étudiants d'évaluer leur niveau d'anglais via les tests « standardisés » (ISLV ; Wal-langue) pour améliorer leur confiance dans la connaissance de la langue

A 3.3. Mettre en place pour chaque étudiant un questionnaire d'auto-évaluation « évolutif », obligatoire mais non crédité.

A3.3. Assurer la diffusion auprès des étudiants (actuels et futurs) d'un référentiel des compétences simplifié et didactique.

A3.3. Dans les EP, renvoyer automatiquement vers le référentiel de compétences

A 3.4. Améliorer notre communication interne ET externe : brochures, communication via internet et les réseaux sociaux ; Créer, avec les étudiants qui souhaitent y participer, une page Facebook visant à expliquer les études et les débouchés pour un détenteur de Master en Sciences biomédicales (avec photos des TPs, photos des voyages didactiques, posters des mémoires, vidéos de témoignages de diplômés,...)

A 3.4 Impliquer davantage les Alumni dans les activités de la filière et de la Faculté, notamment lors de la journée portes ouvertes et /ou soirée infos débouchés.

A3.4. Renforcer les collaborations avec les cellules institutionnelles RADIUS, Alumni et

Résultats attendus

<p>plan du dialogue et de la communication avec les étudiants</p> <p>A 3.1 Sensibiliser les étudiants au rôle de représentation au sein des divers organes de l'université</p> <p>A3.1 Inviter les étudiants à différents groupes de travail en lien avec la mise en œuvre du plan stratégique</p>	<p>A 3.2 Augmenter l'attractivité des échanges ERASMUS (in et out) en collaboration avec l'administration des Relations Internationales</p>		<p>Emploi afin de mieux suivre les diplômés et renforcer les contacts avec ceux-ci;</p>
<p>Amélioration de la participation étudiante dans la vie de la filière et de l'institution</p> <p>Amélioration de la visibilité des offres d'apprentissage</p>	<p>Augmentation du nombre d'étudiants profitant d'un séjour ERASMUS (in/out)</p> <p>Amélioration de la visibilité de nos programmes à l'international</p>	<p>étudiants davantage actif dans leur apprentissage</p> <p>Modification du mode de fonctionnement de l'étudiant lambda : apprendre et réfléchir en terme de formation et de compétences plutôt qu'en calculs d'accumulation de crédits</p>	<p>Valorisation des études SBIM et ses débouchés auprès des étudiants de l'enseignement secondaire et des étudiants bloc 1 en transition</p> <p>Amélioration de notre vision sur les réalités du marché de l'emploi et les possibilités d'insertion professionnelle de nos étudiants.</p> <p>Meilleure communication interne et externe sur les spécificités de la filière</p> <p>Sensibilisation et valorisation du rôle du diplômé en sciences biomédicales dans notre société</p>
<p>CE, Collège enseignants et Coordinatrice pédagogique</p>	<p>Coordinateurs ERASMUS, Service communication, Enseignants</p>	<p>Coordinatrice pédagogique, enseignants, CE</p>	<p>Service de communication facultaire, Président CE</p>
<p>+++</p>	<p>+++</p>	<p>+</p>	<p>+++</p>